Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260212-NM120226DEL01-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 13
votants : 13

L'an deux mille vingt-six
le : douze février
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 06/02/2026

OBJET :
VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2026

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, GUEHENNEUX Jean-René, ROUXEL Dominique, RIVALLAN Fabienne, DANIEL Yoan, Adjoints, LORAND Evelyne, BILLARD Emmanuelle, ROUXEL Pascal, BARBE Valérie, DABOUDET Vincent, LEMEE Anne, NIVET Françoise, CAILLIBOTTE Rémy.

N° 2026-12/02-n° 01

ABSENTS : POILANE-TABART Valérie (excusée), RAULT Sonia (excusée).

SECRETAIRE de SEANCE : BARBE Valérie

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions aux associations désignées ci-dessous :

Associations de la Commune :

• APE du Ninian	1 500.00
• APE du Ninian (séjour neige)	3 680.00
• Club de l'Amitié	150.00
• Etincelle	150.00
• Fnaca comité local	150.00
• Laur'Art	150.00
• Laurn'en Fête	150.00
• Salam	150.00
• Tradichapelles	150.00
• Japon Tomodachi Matsuri	150.00
Sous-Total	6 380.00 €

Autres :

• ALSH de PLEMET (2025)	3 909.05
• ADSM 22	50.00
• Alcool assistance de LOUDEAC	50.00
• Amicale Sapeurs-Pompiers de PLEMET	115.00
• CIDF de SAINT-BRIEUC	50.00
• Comice agricole de MERDRIGNAC	425.25
• Croix Rouge française de SAINT-BRIEUC	50.00
• Donneurs de sang de MERDRIGNAC	100.00
• Fondation du patrimoine	200.00

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260212-NM120226DEL01-DE

- Hemera (soins palliatifs) de PONTIVY 50.00
- Leucémie espoir de PLEDAN 50.00
- Ligue contre le cancer de TREGUEUX 50.00
- Maison Familiale Rurale de LOUDEAC 90.00
- Protection civile de SAINT-BRIEUC 50.00
- Restaurants du cœur de SAINT-BRIEUC 80.00
- Rêves de clowns de LORIENT 50.00
- Souvenir français de MERDRIGNAC 50.00

Sous-Total : 5 419.30 €

TOTAL : 11 799.30 euros

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Valérie BARBE

Le Maire,

Olivier RIVALLAN